

PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU

Eau de Paris s'engage

DOSSIER DE PRESSE



Sommaire

Introduction.....	03
--------------------------	-----------

La protection de la ressource : un engagement pour Eau de Paris ... 04

Une politique affirmée depuis 2005	04
Un bilan positif des actions conduites	06
Trois objectifs à atteindre d'ici à 2020.....	07
Un ancrage territorial et des partenariats locaux	08

Une stratégie d'ensemble 2016-2020..... 09

Accompagner le changement des pratiques agricoles protégeant durablement la qualité de l'eau	09
Agir sur la qualité des rivières et des fleuves.....	10
Développer les partenariats	11
Favoriser la coopération sur les territoires.....	12
Mobiliser la recherche pour mieux agir demain	13
Innover & expérimenter.....	14

Annexes 15

Carte d'identité d'Eau de Paris	16
Chiffres clés sur la protection de la ressource	17

Introduction

La protection des eaux souterraines et de rivières permet d'améliorer la qualité des ressources, de limiter les traitements, mais également de préserver un patrimoine naturel commun. L'agriculture intensive, les activités industrielles polluantes, l'impact du changement climatique pèsent sur la qualité de l'eau et sont des facteurs aggravants pour l'avenir de la ressource. C'est pourquoi, Eau de Paris, opérateur unique du service public de l'eau à Paris, lance un plan stratégique pluriannuel 2016-2020 qui vise à poursuivre et renforcer ses actions de protection des ressources en eau, souterraines et de surface et à se doter d'objectifs opérationnels ambitieux.

L'eau qui coule aux robinets et aux fontaines publiques des Parisiens provient pour 53% de ressources souterraines situées dans 5 régions, pour 47% de la Seine et de la Marne. Eau de Paris, dont la mission est d'assurer l'approvisionnement en eau de la ville de Paris, agit depuis de nombreuses années pour protéger les ressources en eau. Cette stratégie repose sur une action concertée visant à améliorer durablement la qualité des ressources mais également préserver la quantité disponible. Il s'agit notamment de répondre à court et long terme :

- 🔍 aux enjeux sanitaires constitués par les pollutions qui impactent la production d'eau potable (nitrates, pesticides...) mais aussi par l'émergence de nouveaux polluants.
- 🔍 aux adaptations rendues nécessaires par le changement climatique.

En cohérence avec les orientations de la ville de Paris en matière de développement durable, le contrat d'objectif approuvé en 2015 place la préservation de la ressource au cœur de l'action de l'entreprise, soulignant son rôle d'acteur de la transition écologique du territoire et d'accompagnement des agriculteurs vers l'agro-écologie.

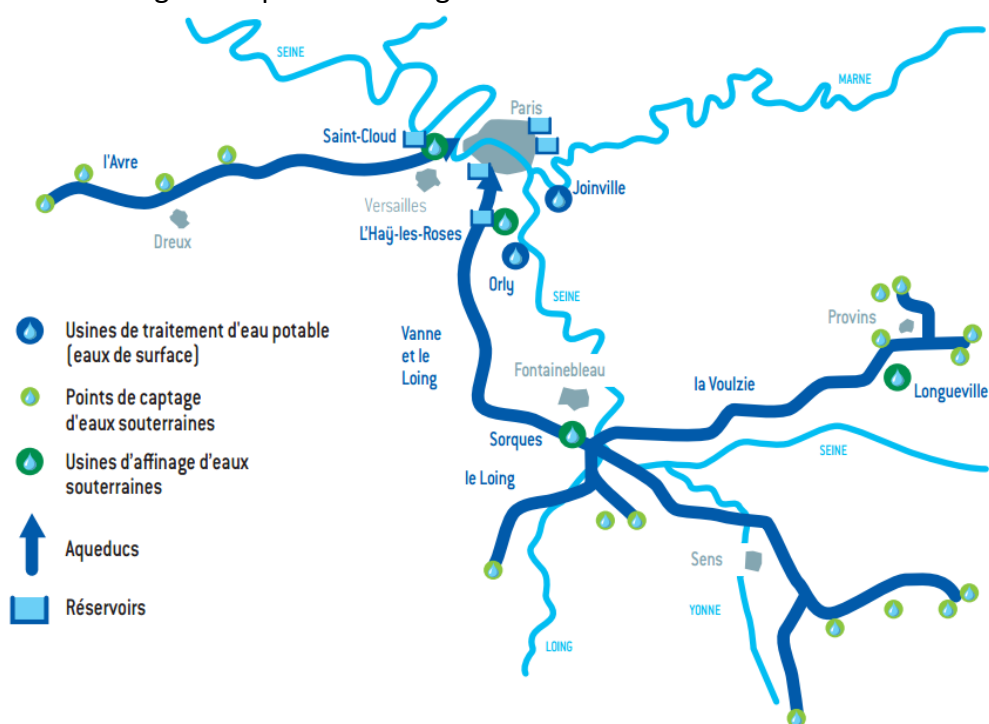
À l'issue du conseil d'administration du 15 avril 2016 qui a examiné ce plan stratégique pluriannuel 2016-2020 de protection de la ressource, Célia Blauel, Présidente d'Eau de Paris, a souligné la dynamique qu'Eau de Paris entend promouvoir : "ses objectifs ambitieux répondent à des enjeux tant en terme de santé publique, que de défense de l'environnement et de la biodiversité. Ils permettent aussi de porter une vision pour une autre agriculture protectrice de l'environnement et qui assure une juste rémunération aux paysans."

La protection de la ressource : un engagement pour Eau de Paris

Au-delà des aspects réglementaires et des programmes imposés par la Directive Cadre Européenne (DCE)¹, déclinés dans le cadre de Schémas Directeurs Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)², Eau de Paris poursuit une stratégie de protection de la ressource, qui s'appuie sur son expérience et sur la volonté politique affirmée de préserver de façon durable les ressources en eau, en lien avec les acteurs des territoires sur lesquels elle est implantée.

Une politique affirmée depuis 2005

Les aires d'alimentation des captages d'eau souterraine et les installations d'Eau de Paris, couvrant une surface d'environ 240 000 ha, s'étendent sur **11 départements et 5 régions**, hors territoire parisien, chiffres qui soulignent tout l'enjeu territorial de ses actions. La qualité des eaux souterraines, captées sur ces territoires ruraux, est **fortement influencée par l'activité agricole** qui y est majoritaire. Eau de Paris a donc ciblé dès le début des années 2000 ses actions vers l'évolution des systèmes d'exploitation agricoles, afin de favoriser une **transition à la hauteur des enjeux**. L'entreprise a choisi de dépasser le seul programme d'actions agricoles pour proposer un **projet territorial**, mobilisant les leviers de l'agronomie, mais aussi de l'aménagement du territoire ou du développement économique, afin de proposer une perspective de changement pérenne et légitime sur les territoires.



¹ La Directive Cadre Européenne (DCE) impose aux Etats membres la restauration du bon état écologique des masses d'eau à l'échéance 2015, avec des dérogations envisageables jusqu'en 2021/2027.

² L'activité d'Eau de Paris est concernée par le bassin hydrographique Seine-Normandie.

Ainsi, à l'échelle d'une aire d'alimentation, **les objectifs poursuivis par Eau de Paris** visent à :




- 🔑 Accompagner le plus grand nombre d'exploitations agricoles vers des systèmes favorables à la qualité de l'eau : agriculture biologique, systèmes à bas niveau d'intrants...
- 🔑 Coupler ces changements de pratiques avec des aménagements sur le territoire (haies, zones naturelles filtrantes, surfaces en herbe, ...) permettant de limiter les transferts les plus problématiques (ruissellement, infiltration dans les gouffres, fossés non protégés, parcelles très infiltrantes).
- 🔑 Contribuer à mobiliser les acteurs territoriaux autour d'un projet local dynamique et fédérateur (enjeux communs de protection de l'eau, biodiversité, consommation locale, filières adaptées, ...).

Principaux leviers d'action pour la protection de la ressource :

INGENIERIE ET ANIMATION TERRITORIALE	<ul style="list-style-type: none"> Partage des enjeux de l'eau auprès des acteurs locaux Programmation, organisation et suivi des actions d'information, de partage et de transfert technique auprès des agriculteurs Développement d'actions complémentaires en synergie auprès des autres acteurs du territoire dans une dynamique de construction de projet local
APPUI AUX SYSTEMES ET PRATIQUES AGRICOLES	<p>Avec l'appui de partenaires techniques locaux et d'experts agronomes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'expérimentations collectives chez les agriculteurs Conseils individuels aux agriculteurs Outils d'accompagnement financier au changement de pratique et/ou à l'acquisition de matériel
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET GESTION FONCIERE	<ul style="list-style-type: none"> Acquisitions foncières avec mise en place de baux ruraux environnementaux (agriculture biologique, prairies valorisées par l'élevage...) Aménagement du territoire (haies, bandes enherbées) et appui au développement de débouchés locaux pour les productions agricoles respectueuses de la qualité de l'eau
SUIVI, RECHERCHE, INNOVATION, BENCHMARK	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement du suivi analytique des eaux brutes, des sols... Contribution à des appels à projet Participation à des programmes de recherche Partenariats (collectivités, associations...)

Un bilan positif des actions conduites

Le nouveau programme pluriannuel proposé repose sur **l'expérience acquise par Eau de Paris sur trois territoires pilotes**. Historiquement ciblés pour leur caractère stratégique au sein du schéma d'alimentation parisien, ces territoires présentent chacun un contexte d'action spécifique auquel les programmes d'intervention ont été adaptés. Il s'agit des sources de la Voulzie dans le sud Seine-et-Marne, des sources de la Vigne en Eure-et-Loir et des sources de la vallée de la Vanne à la limite de l'Yonne et de l'Aube. Sur ces territoires, l'engagement des exploitants agricoles, mesuré via la contractualisation de mesures agroenvironnementales (MAEC) avec l'Etat, a atteint des surfaces significatives à l'échelle des aires d'alimentation des captages :

-  Les surfaces cultivées en agriculture biologique ont été quasiment multipliées par 7 pour atteindre 2 100 hectares sur l'aire d'alimentation des sources de la vallée de la Vanne.
-  64 agriculteurs du bassin des sources de la Vigne étaient engagés en 2015 dans une démarche de réduction de l'utilisation d'engrais et de pesticides ou de mise en herbe de surfaces stratégiques, ce qui représente 5 162 hectares et quasi 1/4 de la surface agricole du bassin.
-  1 590 ha et 15 agriculteurs sont également engagés dans de fortes réductions d'usage des pesticides sur l'aire d'alimentation des sources de la Voulzie.



Sources de Villeron © Demarret

Ainsi, en 2015, près de 108 agriculteurs étaient engagés aux côtés d'Eau de Paris pour maintenir en herbe plus de 927 ha de terrains agricoles, cultiver 2 540 ha en agriculture biologique ou réduire de manière significative sur plus de 8 853 ha les quantités d'azote ou de pesticides pour préserver la qualité de l'eau.

Trois objectifs à atteindre d'ici à 2020

Au regard de ces premiers résultats, les **objectifs à atteindre à l'objectif 2020** sur ces territoires sont définis de la façon suivante :

- 🔵 **3 500 ha en culture Bio Soit +67%**
- 🔵 **10 500 ha de cultures durables soit +60%**
- 🔵 **Acquisition de 200 ha supplémentaires soit +50%**

Des objectifs sur la qualité de l'eau :

- 🔵 **Réduction des teneurs en nitrates**
- 🔵 **Réduction des taux de pesticides détectés**




Ces cibles guident l'ensemble du plan pluri-annuel, construit autour de 3 grands axes stratégiques, 17 objectifs opérationnels et 58 actions qui seront déployées au cours de 5 prochaines années.



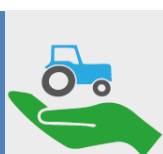
Agriculteur © Eau de Paris

Un ancrage territorial et des partenariats locaux

Les **objectifs sont déployés sur l'ensemble du territoire** avec une logique de priorisation territoriale pour les eaux souterraines définie à partir :

-  De l'évaluation des capacités de production concernées et de l'importance dans le schéma de production,
-  Du choix de ressources permettant une réponse rapide en termes de qualité,
-  Du confortement des actions d'animation déjà engagées sur des surfaces raisonnables.

Une stratégie d'ensemble 2016-2020



ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DES PRATIQUES AGRICOLES PROTEGEANT DURABLEMENT LA QUALITE DE L'EAU

Les **agriculteurs sont les premiers partenaires d'Eau de Paris pour améliorer la qualité de l'eau**. Eau de Paris les accompagne dans l'adoption de pratiques agricoles durables pour l'exploitation et favorables à la préservation de la ressource. Ensemble, ils identifient des propositions concrètes d'évolution des pratiques agricoles.

Il s'agit ainsi de :

- Favoriser le transfert, l'expérimentation et l'appropriation durable de techniques agricoles favorables à la qualité de l'eau par les agriculteurs, avec l'appui de partenaires et d'experts agricoles.
- Développer les acquisitions foncières, pour soutenir le maintien ou l'implantation de jeunes agriculteurs en agriculture biologique ou en élevage extensif.
- Soutenir la réalisation d'aménagements naturels (haies, bandes enherbées, zones humides...) et le développement de l'agroforesterie.

FOCUS

Des outils d'évaluation expérimentaux

Des **bougies poreuses** implantées dans le sol des parcelles permettent de prélever l'eau s'infiltrant et de mesurer les conséquences directes des pratiques agricoles sur la concentration en nitrates. Dans le cadre d'une thèse pilotée par le **CNRS et l'Université Pierre et Marie Curie** sur 12 parcelles, 5 agriculteurs (bios et conventionnels) situés sur les aires d'alimentation de captages d'Eau de Paris ont mis en œuvre ce dispositif de test. Les premiers résultats montrent qu'en agriculture biologique, au-delà de l'absence d'utilisation de pesticides chimiques, les pertes en nitrates par infiltration sous parcelle sont en moyenne plus faibles de 30% par rapport à l'agriculture conventionnelle. Cela permet de respecter des concentrations en nitrates systématiquement inférieures à 50 mg/l (la limite de qualité pour l'eau potable). Néanmoins, au sein du panel global d'agriculteurs conventionnels testant le dispositif, les agriculteurs situés sur les aires d'alimentation des captages d'Eau de Paris présentent de bons résultats.





AGIR SUR LA QUALITE DES RIVIERES ET DES FLEUVES

Les fleuves, qui contribuent à l'alimentation en eau des villes, constituent un patrimoine naturel exceptionnel. Eau de Paris s'engage dans la reconquête de la qualité de la Seine et de ses affluents.

- 🔗 Participer activement à l'ensemble des instances de concertation dédiées à la reconquête de la Seine et de son rôle stratégique pour la métropole du Grand Paris.
- 🔗 Lancer un appel à projet innovant « Protégeons la Seine » pour mobiliser et soutenir les initiatives locales de protection des eaux de la Seine.
- 🔗 S'engager au sein des groupes de travail multi-acteurs pour réduire les pollutions non agricoles dans les rivières (assainissement, ruissellement, rejets industriels...).



La Seine © Eau de Paris

FOCUS

Eau de Paris, partenaire du SAGE Marne Confluence

Eau de Paris fait partie de la commission locale de l'eau du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Marne Confluence. Le SAGE a fait le choix d'une stratégie ambitieuse « pour faire de l'eau et des milieux un atout pour le développement du territoire ». Eau de Paris soutient ce choix et participe à l'élaboration de ce SAGE visant à préserver la Marne, patrimoine naturel, dans le cadre d'une gestion durable.





DEVELOPPER LES PARTENARIATS

Eau de Paris se mobilise pour la définition et la mise en œuvre de politiques publiques réellement favorables à la qualité de la ressource, en partenariat avec les acteurs institutionnels et professionnels.

- 🔑 Réaliser en partenariat avec les organismes techniques agricoles des diagnostics-conseils, des expérimentations locales et des programmes de formation à destination des agriculteurs désireux de modifier leurs pratiques.
- 🔑 S'engager au sein des réseaux locaux et nationaux qui accompagnent la mobilisation pour une meilleure protection de la ressource (Réseau Eau&Bio...).
- 🔑 Favoriser la mise en réseau et les échanges inter-bassin par la création d'une plateforme internet d'information et de partage d'expériences.



Source d'Armentières (89), Vallée de la Vanne © Eau de Paris

FOCUS

Un partenariat local avec Bio Bourgogne

En sept ans, le partenariat avec Bio Bourgogne a porté de 286 à 2 100 hectares les surfaces en agriculture biologique, sur le bassin des sources de la vallée de la Vanne. Ce partenariat a pour objectif d'apporter un conseil technique spécifique sur ce territoire pour accompagner les agriculteurs dans un projet durable de passage à l'agriculture biologique. Par exemple, les agriculteurs peuvent bénéficier d'un plan prévisionnel technico-économique concernant le passage de leur exploitation en agriculture biologique.





FAVORISER LA COOPERATION SUR LES TERRITOIRES

Eau de Paris développe et favorise activement la conduite de projets de territoires contribuant à l'amélioration de la qualité de l'eau, en coopération étroite avec les autres acteurs locaux.

- 🔗 Améliorer la qualité de l'eau potable et des milieux aquatiques pour les usagers locaux.
- 🔗 Favoriser la structuration de filières agricoles vertueuses et appuyer les projets d'économie circulaire locale.
- 🔗 Accompagner les actions des collectivités locales et des gestionnaires de voirie ou d'infrastructures pour réduire le recours aux pesticides.
- 🔗 Réduire les risques de pollution non agricole, notamment par l'identification et le suivi des activités industrielles ou des aménagements présentant un risque pour la qualité de l'eau.



Champ captant de Montreuil © Eau de Paris

FOCUS

Protéger les ressources communes

Eau de Paris agit en collaboration avec le syndicat d'eau de la région de Verneuil-sur-Avre pour la protection d'une ressource commune, les captages gérés par ce syndicat étant alimentés par la même ressource que les captages de la Vigne. Eau de Paris est responsable des actions agricoles et territoriales, et Verneuil sur-Avre accompagne les collectivités et les entreprises locales dans la réduction de leur impact sur l'eau.





MOBILISER LA RECHERCHE POUR MIEUX AGIR DEMAIN

Eau de Paris met en œuvre l'**expertise de son laboratoire Qualité et Recherche** pour améliorer la connaissance des eaux brutes souterraines et superficielles et anticiper les questions de qualité ou de changement climatique. Il s'agit de :

- 🔍 Renforcer le dispositif de suivi des captages prioritaires.
- 🔍 Développer le programme d'études des perturbateurs endocriniens et résidus médicamenteux dans les eaux de surface et dans les eaux souterraines.
- 🔍 Réaliser une analyse comparative des principales actions de protection de la ressource en France et en Europe.



Maldi-Tof, un outil d'analyse bactériologique développé en partenariat avec l'APHP © Eau de Paris

FOCUS

Mesurer les impacts du changement climatique

Eau de Paris est engagée dans le programme de travail conduit par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) sur les **impacts du changement climatique dans le bassin Seine Normandie**. L'objectif est d'anticiper les enjeux liés à l'incidence du changement climatique sur les ressources en eau et l'évolution des territoires par une veille scientifique et l'identification de problématiques à venir. Un appel à projet sur l'impact du changement climatique dans les bassins contributeurs à l'alimentation en eau potable de Paris sera lancé.





INNOVER & EXPERIMENTER

Eau de Paris conduit des projets innovants et expérimentaux pour accompagner les démarches visant à améliorer la qualité de l'eau. Il s'agit de :

- 🔗 Conduire des études juridico-financières pour définir et mettre en place de nouveaux dispositifs de financements incitatifs pour l'évolution des pratiques agricoles.
- 🔗 Soutenir le développement et les débouchés commerciaux de filières de cultures favorables à la protection de la ressource.
- 🔗 Mettre en place un groupe d'experts chargé d'identifier les systèmes agricoles garants de la qualité de l'eau.



Un agriculteur utilise la technique du binage sur son champ de colza afin de réduire l'utilisation d'herbicides © Eau de Paris

FOCUS

Consommer local

Eau de Paris est lauréate de l'appel à projet de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie « Projet collectif local pour la protection de la ressource en eau ». Par ailleurs, Eau de Paris accompagne la démarche engagée par la Ville de Paris pour développer une alimentation durable et offrir des débouchés à l'agriculture biologique et de proximité.



MAIRIE DE PARIS

ANNEXES

Carte d'identité d'Eau de Paris

Première entreprise publique d'eau en France, Eau de Paris capte, produit et distribue l'eau potable à 3 millions d'usagers et 93 000 abonnés. 894 collaborateurs allient quotidiennement expertises et compétences au service de l'intérêt général pour délivrer une eau d'excellente qualité. Triplement certifiée, élue pour la quatrième année consécutive service client de l'année, l'entreprise publique investit pour le long terme et innove au service du territoire durable.

Eau de Paris, c'est

La première entreprise publique d'eau en France,

héritière d'un patrimoine qu'elle a su adapter par une vision de long terme.



Une chaîne de métiers intégrée,

garantissant la maîtrise de la qualité du service.

Un opérateur de la transition écologique,

par l'efficacité énergétique et la production d'énergie renouvelable.



Une équipe qui allie expériences, expertises et compétences, au service de l'intérêt général.

Un acteur de la préservation

de la ressource en eau sur les territoires.



Le premier laboratoire public français

de recherche sur l'eau potable. Son laboratoire d'analyse est accrédité COFRAC.



Eau de Paris en chiffres



3 millions d'usagers
93 000 abonnés



91,4 % de rendement du réseau [moyenne nationale à 80 %]



2015 km de conduites d'eau potable et **1700 km** de conduites d'eau non potable



172 millions de m³ d'eau potable produits/an



450 millions d'euros d'investissement entre 2015 et 2020



91 % des usagers satisfaits du service de l'eau à Paris*



75 millions de m³ d'eau non potable/an



470 km d'aqueducs



98,6 % de compteurs télérelevés

* étude de satisfaction des usagers - BeBetter pour Eau de Paris - octobre 2015



Aqueduc de la Vanne © Eau de Paris

Chiffres clés sur la protection de la ressource

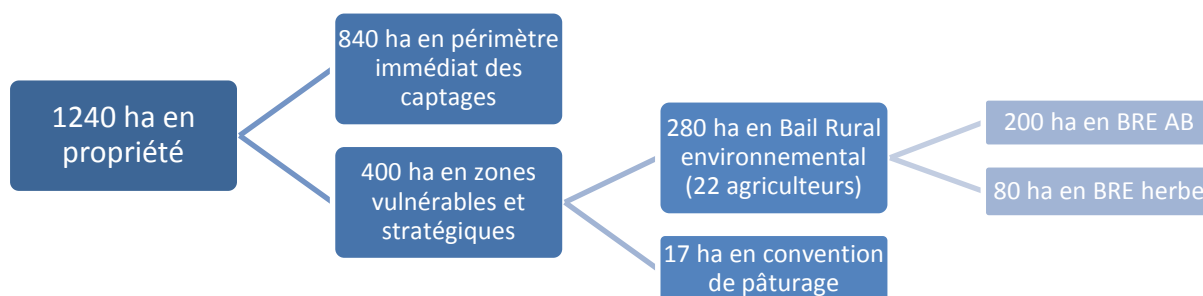
203 millions de m³ d'eau potable produits en 2015 :

- 53% provient des eaux souterraines : 12 groupes de captages acheminés par 3 aqueducs.
- 47% provient des eaux de surface : 2 points de captages d'eau de surface, dans la Seine à Orly, et dans la Marne à Joinville.

Les aires d'alimentation de captage gérées par Eau de Paris : **240 000 hectares d'aires d'alimentation de captages**, répartis sur **9 départements** et **5 régions**.

108 agriculteurs engagés aux côtés d'Eau de Paris pour maintenir en herbe des terrains agricoles, cultiver en agriculture biologique ou réduire les quantités d'azote ou de pesticides.

LE FONCIER CHEZ EAU DE PARIS



OBJECTIFS 2020

- Atteindre 3500 ha en bio sur les sources de la vallée de la Vanne (+67% par rapport 2015) soit 15% de la surface agricole (24 000 ha).

Pour infléchir la tendance à l'augmentation des captages présentant les teneurs les plus élevées en nitrates. Pas de détection des pesticides supérieure à 0,1 µg/l.

- Atteindre 4000 ha de surfaces agricoles protégeant l'eau sur les sources de la Voulzie (+150% par rapport à 2015), soit 40% de la surface agricole.

Pour infléchir la courbe des nitrates, réduire la fréquence et l'intensité des pics de pesticides dans les eaux captées.

- 6500 ha de surfaces agricoles protégeant l'eau sur les sources de la Vigne (+25% par rapport à 2015), soit 30% de la surface agricole.

Pour réduire les concentrations moyennes annuelles en nitrates et limiter les fréquences de dépassement des 50 mg/l. Pour réduire la fréquence et l'intensité des pics de pesticides utilisés sur le territoire.